

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation (une fiche par mission)

N.B : pour les missions réalisées à l'étranger, seule la fiche 3 bis doit être complétée.

a) Fiche de mission

→ Intitulé de la mission

APPUI AUX INITIATIVES LOCALES POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE DU PARC AMAZONIEN

→ Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)

- LA MISSION GENERALE CONSISTE EN LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU PAG

Elle se traduit par deux missions principales dont les activités sont détaillées ci après:

1/ ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE PROJETS CULTURELS : EVENEMENTS, INFRASTRUCTURES

Il s'agit d'apporter un appui technique et administratif concernant le suivi des dossiers portés par des associations locales dans le cadre des demandes de subventions pour des évènements

- a. En lien avec les DT accompagnement à la formalisation des projets auprès des porteurs et mise en cohérence avec les orientations de la Charte.
- b. Contractualisation et conventionnement
- c. Analyse des dossiers pour avis d'opportunité
- d. Suivi de la mise en œuvre et bilans techniques et financiers ; développement d'outils spécifiques

2/ COORDINATION DES MISSIONS DES PARTENAIRES DE L'ETABLISSEMENT POUR L'INVENTAIRE DES PATRIMOINES CULTURELS

Il s'agit d'apporter un appui technique et administratif pour les actions suivantes:

- a. recensement des lieux et typologie de données existantes (où et quoi ?)
- b. bilan des actions concrètes de chacun des partenaires dans ce cadre de mission (compétences affichées p/ réel)
- c. Contractualisation avec chacun des partenaires pour mutualisation et actualisation de ces données d'inventaire du patrimoine culturel. (première urgence : SRA et carte archéologique)
- d. développement d'une architecture de BDD en lien avec le gestionnaire des données en interne.

→ En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

LA MISSION PERMET A L'ETABLISSEMENT DE PROMOUVOIR UN HAUT NIVEAU D'AMBITION EN MATIERE DE STRUCTURATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

→ **Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social**

LES ACTIONS CULTURELLES, SOUTENUES PAR LE PAG, VALORISENT LES IDENTITES CULTURELLES DES POPULATIONS DU PARC AMAZONIEN. ELLES PLACENT LA CULTURE EN POSITION DE RESSOURCE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES LIENS ENTRE LES GENERATIONS.

→ **Lieu(x) d'intervention(s)**

Commune(s) :

Département (s) :

Région(s) : GUYANE

Collectivité d'outre-mer :

France entière

→ **Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1**

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation
(une fiche par mission)

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

Cette partie est destinée à apprécier la capacité des organismes à assurer la prise en charge des personnes volontaires, notamment au regard des modalités d'accueil, de vie, d'exercice de leurs missions. Dans le cas d'un agrément collectif, les associations membres doivent indiquer à la fédération ou l'union les moyens humains et matériels mobilisés

→ **Moyens affectés à la mission (humains et matériels)**

1 CHARGE SCIENCES HUMAINES

1 EQUIPEMENT INFORMATIQUE COMPLETS AVEC LOGICIELS APPROPRIES

1 BUREAU AU SIEGE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

→ **Modalités de la phase de préparation à la mission**

LA MISSION S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ D'UNE DÉMARCHÉ DÉJÀ ENGAGÉE POUR LA MISE EN PLACE DU PARC ET DE SES MISSIONS, AUJOURD'HUI CADRÉE PAR UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE

→ **Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission**

Le volontaire travaillera sous l'autorité fonctionnelle de la chargée de missions culture, sciences humaines et sociales, et sous l'autorité hiérarchique du chef du service patrimoine naturel et culturel.
les principales modalités d'accompagnement de la mission du volontaire sont les suivantes:
INTEGRATION A UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE
BILAN A 6 MOIS
ENTRETIEN ANNUEL

Profil recherché:compétence en conduite de projets culturels (IUP médiation et ingénierie culturelle ou Master Pro)